

ment (coaching). Seuls 27 % des personnes au bénéfice de mesures de promotion de la carrière ont plus de 45 ans.

- **Davantage de possibilités de formation tenant compte de l'âge**

Pour l'apprentissage tout au long de la vie, la Suisse obtient un réjouissant deuxième rang, bien qu'elle ne s'investisse pas suffisamment dans la formation pour les travailleurs âgés de plus de 45 ans. Les salariés suisses ne suivent que 4,3 jours de perfectionnement par an. Il se pourrait que la formation soit considérée plutôt comme un facteur de coûts et pas tant comme un investissement, estiment les auteurs de l'étude. Avec 8,7 jours de perfectionnement par année, les firmes espagnoles sont à cet égard les plus généreuses.

- **Transmission de l'expérience entre les générations**

Dans la gestion des savoirs, la Suisse est à la traîne. Il se fait trop peu pour former des groupes où se mélangent les générations et où puissent se transmettre les savoirs acquis par l'expérience, trop peu aussi pour le réseautage avec les universités. De plus, beaucoup d'entreprises ne savent pas où se concentrent quels savoirs.

- **Introduction de mesures d'appoint dans la gestion de la santé**

Les entreprises suisses et néerlandaises se retrouvent en fin de classement en ce qui concerne les bilans de santé périodiques, les examens médicaux préalables à l'engagement et le conseil en matière de santé au poste de travail. La situation se présente tout de même mieux chez nous pour d'autres indicateurs (telle la nourriture saine au restaurant du personnel, ou l'offre d'activités sportives).

Bientôt une majorité ayant passé 40 ans

Par rapport à la situation en 2000, le nombre des travailleurs se situant dans la tranche d'âge entre 30 et 44 ans va diminuer d'un cinquième d'ici à 2020. La tranche d'âge de 50 à 64 ans va en revanche augmenter d'un tiers, voire de moitié pour les travailleurs entre 60 et 64 ans; en même temps, la part des jeunes de moins de 19 ans dans l'ensemble de la population subira un fléchissement allant jusqu'à 16%.

Déjà en 2010, 55% des travailleurs en Suisse auront plus de 40 ans. Cette tendance devrait requérir toute l'attention des entreprises, qui auraient déjà dû prendre leurs dispositions. Mais il semble bien que l'Europe ait manqué le coche – et la Suisse tout particulièrement.

- **Groupes d'âge mixte au travail**

La politique d'égalité des chances pour tous les groupes d'âge comme la neutralité en matière d'âge dans les postes de travail et les offres d'emploi sont bien pratiquées dans tous les pays examinés. La Suisse occupe là un très satisfaisant troisième rang. Elle se distingue notamment dans le degré de l'application par les entreprises de systèmes de rémunération en fonction de la prestation. Par contre, les entreprises suisses sont nettement en dessous de la moyenne en ce qui concerne le mélange des groupes d'âge au travail (gestion de la diversité d'âge).

Péril en la demeure

Selon l'étude Adecco il y a urgence dans toute l'Europe. Pour pouvoir s'affirmer dans un marché au niveau mondial, les entreprises doivent se «remettre en forme» sur le plan démographique. Des mesures ciblées permettront d'atteindre ce but graduellement: connaissance de la structure d'âge interne, possibilités de formation complémentaire adaptées à l'âge des intéressés, organisation favorisant le mélange des groupes d'âge au poste de travail. La prochaine édition de l'«Analyse des aptitudes démographiques» au printemps 2008 nous dira si la Suisse a pu s'améliorer à cet égard.

Stephan Fischer

Communication d'entreprise

visana
business

Magazine pour la clientèle entreprises 2/2007

Prestations supplémentaires

Ce que vous pouvez attendre de la Visana

Administration des sinistres

Efficace et sur mesure – grâce à la Visana

Changement démographique

Sommes-nous suffisamment préparés?



EDITORIAL



SOMMAIRE

Ce que vous pouvez attendre de la Visana 3

La couverture optimale pour vos collaborateurs 5

Efficacité dans l'administration des sinistres 8

Les entretiens de retour comme instrument de conduite 10

Les entreprises suisses piégées par le vieillissement? 14

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Voici les Visana business news dans leur nouvel habit. Nous espérons que celui-ci vous plaira.

Nous avons toujours reçu des réactions positives pour nos précédentes éditions de Visana business news. Cela nous conforte dans l'idée que les informations que nous vous faisons parvenir par ce biais sont bien accueillies. Cependant, la présentation graphique de notre magazine ne nous satisfaisait plus, raison pour laquelle nous l'avons soumis à un petit lifting.

Le contenu ne verra pratiquement pas de changement. Mais rassurez-vous, ce n'est pas pour autant que nous vous servirons des thèmes réchauffés. Nous avons profité de l'occasion pour réviser le concept du contenu afin de vous permettre, chers partenaires, de vous présenter d'une nouvelle façon dans Visana business news. Jacqueline Zwahlen, responsable du personnel de la Clinique Bethesda dans le Seeland bernois, en fait les honneurs.

Par ailleurs, nous souhaitons aussi vous faire découvrir les coulisses de la Visana, en vous proposant des portraits de collaborateurs ou encore nos produits et prestations de service. Dans cette édition, nous vous apprendrons ce que fait la Visana pour vous soutenir avec efficacité dans l'administration des sinistres.

Visana business news vous informe trois à quatre fois par année de l'actualité dans le domaine de la clientèle entreprises. Nous vous tenons au courant des innovations en matière de produits et de prestations de service, en nous focalisant sur des thèmes qui vous apportent une plus-value. Ainsi, vous ferez connaissance avec des personnes célèbres ou inconnues et vous découvrirez des faits intéressants sur notre entreprise, mais aussi sur la politique de la santé et de l'assurance en général. A cet effet, nous vous proposons dans ce numéro une étude qui met en garde les entreprises suisses contre le piège lié aux départs à la retraite en masse des employés.

Vos réactions sur la nouvelle forme de Visana business news m'intéressent. Mes collègues et moi-même nous réjouissons de vos critiques, de vos suggestions et bien entendu de vos compliments. Parlez-nous en lors de notre prochain contact, ou tout simplement par e-mail: business@visana.ch

Bien à vous,

Peter Fischer
Président de la direction

Impressum

Visana business news est une publication de la Visana Services SA à l'intention de sa clientèle entreprise. • Rédaction: Stephan Fischer, Karin Lanz • Adresse: Visana business news, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15 • Fax: 031 357 96 22 • E-mail: business@visana.ch • Mise en page: Meinrad Fischer, Atelier für Gestaltung, Hittnau • Impression: Appenzeller Volksfreund, Appenzell • Internet: www.visana.ch

Ce que vous pouvez

ATTENDRE

DE LA VISANA



La Visana fait partie des leaders suisses en assurance-maladie, tant dans le domaine de la clientèle privée – donc des particuliers et des familles – que dans celui de la clientèle entreprises. Dans ce cas, la Visana assure des entreprises, des institutions d'utilité publique et des associations – indépendamment de leur taille.

Visana business news a rencontré Roland Lüthi, membre de la direction et responsable du domaine d'affaires Clientèle entreprises, et s'est entretenu avec lui au sujet des offres de la Visana et des perspectives en matière de primes pour 2008.

Visana business news: Pourquoi une entreprise devrait-elle être assurée à la Visana?

Roland Lüthi: Dans l'intérêt de nos assurés, nous nous en tenons clairement à nos compétences clés. Il s'agit des assurances collectives d'indemnités journalières en cas de maladie et d'accident, ainsi que de l'assurance-accidents collective (LAA) et de l'assurance-accidents en complément à l'assurance-accidents obligatoire. S'y ajoute notre produit Business Travel, une couverture d'assurance de frais de guérison pour les collaborateurs détachés à l'étranger. Et nous complétons notre offre par des prestations de service orientées vers la clientèle: avis de sinistres transmis par voie électronique, case management et

gestion des absences, ainsi que gestion de la santé en entreprise. Dans les trois domaines précités, nous travaillons en étroite collaboration avec notre partenaire SIZ Care SA. De plus, nous proposons aux employeurs une assurance-maladie collective pour leurs collaborateurs avec des rabais de primes attrayants.

Donc un assortiment complet?

Oui, tout à fait. La Visana propose aux employeurs un assortiment complet, aussi bien dans le domaine des assurances obligatoires que facultatives, pour la protection optimale de leurs employés en cas de perte de gain suite à une maladie ou à un accident, en cas de maternité, ainsi que lors de missions à l'étranger. De plus, cet assortiment peut être adapté sur mesure en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.

Vous avez mentionné vos compétences clés, mais la Visana offre-t-elle davantage?

Outre de bons produits et des primes intéressantes, trois points sont – à mon avis – décisifs: la compétence en matière de conseil et de traitement de sinistre, le soutien dans le pilotage des coûts et la proximité à la clientèle. En d'autres termes: des prestations de première qualité dans le domaine opérationnel – voilà ce que la Visana offre à ses assurés. C'est également ce que révèle notre dernier sondage auprès de la clientèle. (NDR: voyez à ce sujet l'encadré ci-dessous.)

Les employés de la Visana à nouveau en tête

Pour d'une part savoir comment ses clients évaluent ses prestations de service et d'autre part mesurer la qualité de ses collaborateurs, la Visana effectue depuis des années des enquêtes auprès de ses assurés, ce aussi bien dans le domaine des particuliers que des entreprises.

Les résultats sont à nouveau très réjouissants pour la Visana. Comme les années précédentes, ses collaborateurs ont obtenu de nombreuses places en tête du classement. Ses conseillers à la clientèle ont été félicités pour leur compétence professionnelle, et la satisfaction globale dans le traitement des sinistres est très élevée.

Si vous faites partie des personnes qui ont donné leur avis dans le cadre de cette enquête, nous vous remercions vivement de votre participation. Grâce à vos indications, vous nous aidez à entreprendre les corrections nécessaires dans notre offre de prestations de services.

Et maintenant la question qui intéresse sûrement le plus nos lecteurs et lectrices: Comment se présente la situation des primes pour 2008?

Elle est très réjouissante. La première année suivant la libéralisation du tarif LAA commun touche bientôt à sa fin. Les primes que nous avons calculées début 2007 se sont avérées très compétitives. Cela s'est ressenti également dans la mesure où nous avons pu accueillir de nombreux nouveaux partenaires d'assurance. Je suis ravi d'annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentations de primes en ce qui concerne les assurances LAA et le complément à la LAA. Dans le domaine des indemnités journalières, nous nous adaptons à la situation individuelle de nos partenaires.

La Visana est également un assureur privé.

Comment se dessinent les primes dans ce secteur?

Là aussi, la Visana a de bonnes nouvelles pour l'année 2008: les primes resteront inchangées ou seront même revues à la baisse. Heureusement, les adaptations de primes requises par l'économie d'entreprise ne sont que moindres.

Concrètement, que cela signifie-t-il pour l'assurance obligatoire des soins (AOS) – aussi appelée assurance de base?

Dans de nombreux cantons, les primes resteront inchangées. Les ajustements moyens de primes au niveau suisse seront de moins de 1 %.

Et pour les assurances complémentaires facultatives?

De façon générale, les primes demeurent identiques là aussi. Une augmentation de prime ne peut se produire que pour les assurés qui changeront de catégorie d'âge durant l'année. Concernant l'assurance complémentaire de frais de guérison à l'hôpital en division mi-privée et privée, les assurés de plus de 61 ans bénéficieront même d'une baisse de primes.

Interview:

Christian Beusch

Responsable Communication d'entreprise

Offrez une

PROTECTION

OPTIMALE A VOS COLLABORATEURS

La Visana assure ses clients contre les conséquences économiques de l'incapacité de travail des employés suite à un accident ou à une maladie. Outre les assurances obligatoires, vous pouvez également conclure à la Visana de nombreuses assurances facultatives, ce qui vous rend nettement plus attrayant en tant qu'employeur.

La Visana propose non seulement des produits d'assurance novateurs à des conditions attrayantes, mais également de nombreuses prestations de service très intéressantes. Vous en trouverez un aperçu à la page suivante.

Pour plus d'informations à ce sujet, adressez-vous à votre agence ou consultez www.visana.ch > Clientèle entreprises

	Utilité	Cercle des personnes assurées	Couverture d'ass./Prestation de service	Avantages particuliers
Assurance d'indemnités journalières	Assure la perte de salaire en cas de maladie	Salariés, employeurs et indépendants	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des indemnités journalières en fonction du salaire AVS • Délai d'attente selon les souhaits • Indépendants: somme salariale fixe, selon les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuation de paiement du salaire jusqu'au début des rentes AI/LPP • Pas d'examen de santé pour les salariés (en règle générale)
Assurance-accidents selon la LAA	Etendue prescrite par la loi des prestations en cas d'accident	Tous les salariés travaillant en Suisse et exerçant une activité lucrative au sens de l'AVS Facultative pour les indépendants	Prestations légales: <ul style="list-style-type: none"> • Frais de guérison Hôpital, division commune, toute la Suisse • Indemnités journalières (80 % à partir du 3^e jour jusqu'au maximum LAA de 106 800 francs – à partir du 1.1.08: 126 000) • Rentes d'invalidité (80 % max.) • Rente en cas de décès (70 % max.) • Couverture: monde entier 	Réduction des frais administratifs lorsque l'assurance d'indemnités journalières est également conclue auprès de la Visana
Assurance-accidents en complément à la LAA	Augmentation ciblée et adaptée aux besoins des prestations au titre de l'assurance LAA	Salariés et indépendants	Prestations complémentaires à l'assurance de base selon la LAA: <ul style="list-style-type: none"> • Division mi-privée ou privée à l'hôpital, étranger inclus • Autres prestations d'indemnités journalières dans le domaine LAA ou du salaire excédentaire • Prestation en capital en cas d'invalidité ou de décès 	<ul style="list-style-type: none"> • Rabais pour la combinaison lorsque l'assurance-accidents selon la LAA est également conclue auprès de la Visana • Prestation d'assistance

	Utilité	Cercle des personnes assurées	Couverture d'ass./Prestation de service	Avantages particuliers
«Business Travel» et Expatriates	Couverture des risques: collaborateurs d'une entreprise suisse à l'étranger	Salariés (durant les séjours professionnels à l'étranger)	Le paquet assurances complémentaires comble les lacunes de couverture en cas de séjour à l'étranger	Les assurés bénéficient des meilleures soins médicaux possibles et d'autres prestations La Visana propose à cet effet des solutions flexibles et taillées sur mesure
«Business Integra» Logiciel de gestion des sinistres Indemnités journalières (informations détaillées aux pages 8 et 9)	Allègement de l'administration	Solution Extranet pour les entreprises, annonces de l'incapacité de travail en cas de maladie, gestion facile du traitement des cas, contrôle des prestations d'assurance, possibilités d'évaluation	Offre en tout temps à la clientèle entreprises de Visana une vue d'ensemble des cas d'indemnités journalières en cours	Versements des prestations dans les délais grâce à une bonne gestion du temps Plate-forme de communication bidirectionnelle
Case Management (CM)	Suivi individuel en cas de potentiel d'économie et de réadaptation	Prestation inclue pour les salariés, les employeurs et indépendants qui ont conclu une assurance d'indemnités journalières auprès de la Visana	Réinsertion des cas de longue durée, empêcher la formation d'une invalidité Tri effectué par la Visana, les cas CM sont transférés à notre partenaire SIZ Care SA pour garantir un suivi professionnel par des spécialistes	<ul style="list-style-type: none"> • Retour plus rapide à la place de travail • Baisse du taux de sinistres
Gestion des absences	Suivi à grande échelle de toutes les absences	Groupe cible: entreprises à partir de 100 collaborateurs	Reconnaissance précoce des cas de longue durée par un suivi systématique des collaborateurs absents par les consultants externes de SIZ Care SA	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du taux des absences • Stabilisation des primes • Economie des coûts
Gestion de la santé dans l'entreprise	Mesures préventives en rapport avec les absences	Groupe cible: supérieurs comme personnes clés	La clientèle entreprises de la Visana bénéficie d'une offre exhaustive de formation sur les thèmes de la prévention, du suivi et de la réinsertion	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux vaut prévenir que guérir • Collaborateurs en meilleure santé et plus performants

SIZnet, SunetOnline, Sunet et Business Integra



La Visana vous soutient en tant qu'entreprise cliente par ses solutions sur mesure pour l'annonce et la gestion de sinistres. Avec SIZnet, SunetOnline, Sunet et Business Integra, vous avez le choix entre quatre applications qui répondent aux exigences les plus élevées.

Actuellement, environ 30 pour cent de tous les sinistres nous sont annoncés par voie électronique. La Visana entend augmenter cette part à 70 pour cent d'ici trois ou quatre ans, afin que nos clients puissent gérer l'administration des sinistres et le traitement des cas avec plus de sécurité et d'efficacité par la transmission électronique.

Convivialité et sécurité

Les applications SIZnet, SunetOnline et Sunet sont disponibles en français, allemand et italien; Business Integra existe en version française et allemande. Elles se caractérisent par leur utilisation simple et conviviale ainsi que par la sécurité offerte dans l'échange de données (cryptage à 128 bits) via Internet.

SIZnet

SIZnet est la plate-forme d'avis d'absences en ligne protégée de la SIZ Care SA. Elle permet une gestion simple et confortable des incapacités de travail (maladie, accident). Les clients obtiennent les fonctions de programme et formulaires adaptés à leurs besoins «sur mesure».

SIZnet garantit la transmission dans les plus brefs délais des avis d'absence au consultant compétent à la SIZ Care SA. Les clients gardent une vue d'ensemble sur les absences des collaborateurs, et disposent en tout temps d'une liste des affaires en suspens.

SunetOnline

SunetOnline est la solution Web pour la saisie et la transmission efficace des avis d'accident, de maladie et de maternité. Les clients n'ont besoin que d'un accès Internet pour remplir et transmettre le formulaire de sinistre souhaité sur www.visana.ch (rubrique «Clients entreprises»).

L'annonce de sinistres en ligne s'adresse aux entreprises qui souhaitent transmettre les avis de sinistre par voie électronique mais ne souhaitent pas entreprendre des évaluations.

Sunet

Sunet est un logiciel installé chez le client, qui soutient efficacement les entreprises dans la gestion des accidents et des cas de maladie. Les sinistres sont annoncés à la Visana par

Développez votre efficacité dans l'administration des sinistres

Appelez-nous. Nous vous renseignerons volontiers sur la solution de gestion des sinistres la plus adaptée pour votre entreprise et, si vous êtes intéressé, sur la marche à suivre (téléphone 031 357 90 90).

voie électronique. La plus-value par rapport à SunetOnline, est la possibilité d'évaluer les données saisies et d'en faire une mise en valeur statistique.

Sunet s'adresse aux entreprises de plus de 100 employés, et avec au moins 20 sinistres par année.

Business Integra

Business Integra est une exclusivité de la Visana. Contrairement à d'autres solutions, elle permet non seulement l'annonce de sinistres par voie électronique, mais également leur traitement de A à Z en ligne par la Visana. Business Integra met en réseau les

responsables du personnel et les collaborateurs chargés du cas chez le client avec les collaborateurs du centre de prestations de la Visana. Les deux parties peuvent en tout temps avoir une vue d'ensemble sur le déroulement des sinistres et échanger des documents et informations via Internet.

La Visana recommande Business Integra aux entreprises et organisations qui comptent plus de 500 salariés et enregistrent au moins 100 cas d'absence par année.

Hans-Jürg Baumann

Responsable de projet Clientèle entreprises Visana

Aperçu des solutions de gestion des sinistres de la Visana

	SIZnet	SunetOnline	Sunet	Business Integra
Convient pour	Avis d'absences dans les petites et moyennes entreprises	Entreprises ayant peu de sinistres et sans nécessité d'évaluation	Entreprises à partir de 100 collaborateurs	Entreprises à partir de 500 collaborateurs
Genre d'application	Solution Web	Solution Web	Solution Client-Server (logiciel installé localement)	Solution Web interactive
Manutention	Utilisation simple et conviviale	Utilisation simple et conviviale	Utilisation simple et conviviale	Utilisation simple et conviviale grâce aux processus automatisés
Communication relative aux cas	Par écrit/par téléphone	Par écrit/par téléphone	Par écrit/par téléphone	Par voie électronique, y compris le traitement des sinistres
Import de données	Possible	Pas possible	Possible	Possible
Evaluations et statistiques	Reportings trimestriels et semestriels; évaluations et statistiques du reporting sur place	Pas possibles	Possibilité de faire des évaluations et des statistiques (également dans le domaine de la gestion des absences)	Possibilité de faire des évaluations et des statistiques
Certificat/sécurité	Mot de passe pour chaque utilisateur; cryptage à 128 bits	Sans certificat; avec test de vraisemblance des annonces de sinistre; cryptage à 128 bits	Certificat anonyme pour l'entreprise entière; cryptage à 128 bits	Certificat individuel pour chaque utilisateur; cryptage à 128 bits
Langues	d/f/i	d/f/i	d/f/i	d/f
Formation/hotline	Pas nécessaire; démonstration sur place pour la version «Premium»; service hotline	Pas nécessaire; service hotline	Cours soumis à paiement (proposés par l'entreprise partenaire); service hotline	Cours gratuits (proposés par la Visana); service hotline
Principaux avantages	Economie de temps dans l'administration grâce au traitement en temps réel des avis d'absences	Economie de coûts et de temps dans l'administration	Economie de coûts et de temps dans l'administration; reconnaissance des situations à risque pour l'entreprise	Economie de coûts et de temps dans l'administration (intégralité du déroulement en ligne); l'entreprise cliente et la Visana en tout temps au courant de l'état actuel du traitement de sinistre
Coûts pour les clients Visana	«Light»: gratuit «Medium»: 1200 fr. «Premium»: 1900 fr.	néant	néant	néant

Introduction réussie des entretiens de retour à la clinique Bethesda

LES ENTRETIENS DE RETOUR COMME

INSTRUMENT DE CONDUITE



Il y a une année, la clinique Bethesda à Tschugg dans le Seeland bernois introduisait les entretiens de retour en collaboration avec la Visana. Aujourd'hui, la responsable du personnel Jacqueline Zwahlen tire un bilan positif: les collaborateurs ont bien accueilli l'idée et le taux d'absences a été réduit.

Les absences dues à la maladie ou aux accidents représentent un facteur de coûts non négligeable pour les entreprises. Jacqueline Zwahlen, responsable du personnel à la clinique Bethesda spécialisée dans le traitement de l'épilepsie, de la maladie de Parkinson et la réadaptation neurologique, explique pour quelle raison elle joue la carte de la gestion des absences avec les 300 collaborateurs de l'établissement.

Entretiens standardisés après le retour au travail

«Au cours du second semestre 2006, nous avons introduit les entretiens après le retour au travail comme partie intégrante de

la gestion des absences interne à l'entreprise. En effet, la responsable du service des soins avait exprimé le souhait de mener un entretien standardisé avec toutes les personnes qui reprenaient le travail dans le domaine des soins», explique Jacqueline Zwahlen. Les horaires de travail dans le domaine des soins étant très variés, parfois deux ou trois jours s'écoulaient avant de se revoir. C'est pourquoi, dans des cas isolés, il est arrivé que le supérieur hiérarchique ne sache pas exactement qui avait repris le travail à quel moment.

Pas un instrument de surveillance

«L'entretien après le retour au travail n'est en aucun cas un instrument avec lequel on souhaite vérifier si la personne absente a réellement été malade», souligne Jacqueline Zwahlen. «Nous devons communiquer clairement les raisons de ces entretiens à nos collaborateurs. Il s'agit d'établir si la personne est déjà entièrement ou seulement partiellement apte à reprendre le travail, mais également de déterminer si son absence était liée à sa situation de travail individuelle.» Par ailleurs, au cours de cet entretien, le supérieur

Un centre de traitement à la pointe

La clinique Bethesda est située dans la commune de Tschugg, avec vue sur le Seeland bernois. Fondée en 1886, cette clinique peut accueillir 150 patients. Elle est spécialisée dans les maladies aiguës et chroniques ainsi que dans les lésions du système nerveux. Le service de réadaptation neurologique ainsi que le centre Parkinson et d'épileptologie font partie des centres de traitement les plus renommés de Suisse.

Trois cents collaborateurs garantissent une offre de prestations complète. Celle-ci comprend le suivi médical stationnaire et ambulatoire, le diagnostic, un large éventail de thérapies (physiothérapie et ergothérapie, logopédie, neuropsychologie ainsi que thérapie par la peinture et musicothérapie, etc.), soins de réadaptation, aide à la réinsertion professionnelle ainsi que service social.

hiérarchique informe son collaborateur de l'évolution des patients durant son absence.

Prendre les collaborateurs au sérieux

Ce qui a commencé dans le domaine des soins comme projet pilote de six mois a été introduit début 2007 dans toutes les divisions. «Nous avons constaté que l'entretien après le retour au travail est une bonne méthode pour souhaiter la bienvenue



Jacqueline Zwahlen (46 ans) est à la tête du personnel de la clinique Bethesda depuis six ans. Sa devise: «Il y a une solution à tout».

Gérer les absences à temps

La Visana soutient les entreprises qui souhaitent réduire et prévenir les absences en leur offrant des solutions sur mesure. La reconnaissance précoce des absences et leur coordination systématique est à la base d'une réduction durable des absences. En collaboration avec SIZ Care SA, la Visana propose des prestations de service dans les domaines «promotion de la santé dans les entreprises» et «gestion des absences». Les mesures comportent la prévention, le suivi de la personne en incapacité de travail et sa réinsertion dans le processus de travail.

Vous trouverez des informations détaillées sur les prestations de service de la Visana sur www.visana.ch > Clients entreprises, ou en vous adressant directement à Rita Buchli, téléphone 031 357 94 76, e-mail: rita.buchli@visana.ch

aux collaborateurs qui reprennent le travail, et pour leur montrer que nous les prenons au sérieux.»

Marquer le retour d'une personne et s'enquérir quant à son état de santé, voilà qui trouve déjà un très bon écho auprès des collaborateurs. Au début, certains ont émis des réserves, pensant qu'il s'agissait en premier lieu d'un instrument de surveillance. «Nous avons pu démontrer clairement que ça n'était pas le cas. L'entretien standardisé après la reprise du travail est devenu un instrument reconnu tant par les supérieurs hiérarchiques que par les collaborateurs», explique Jacqueline Zwahlen.

Une méthode payante

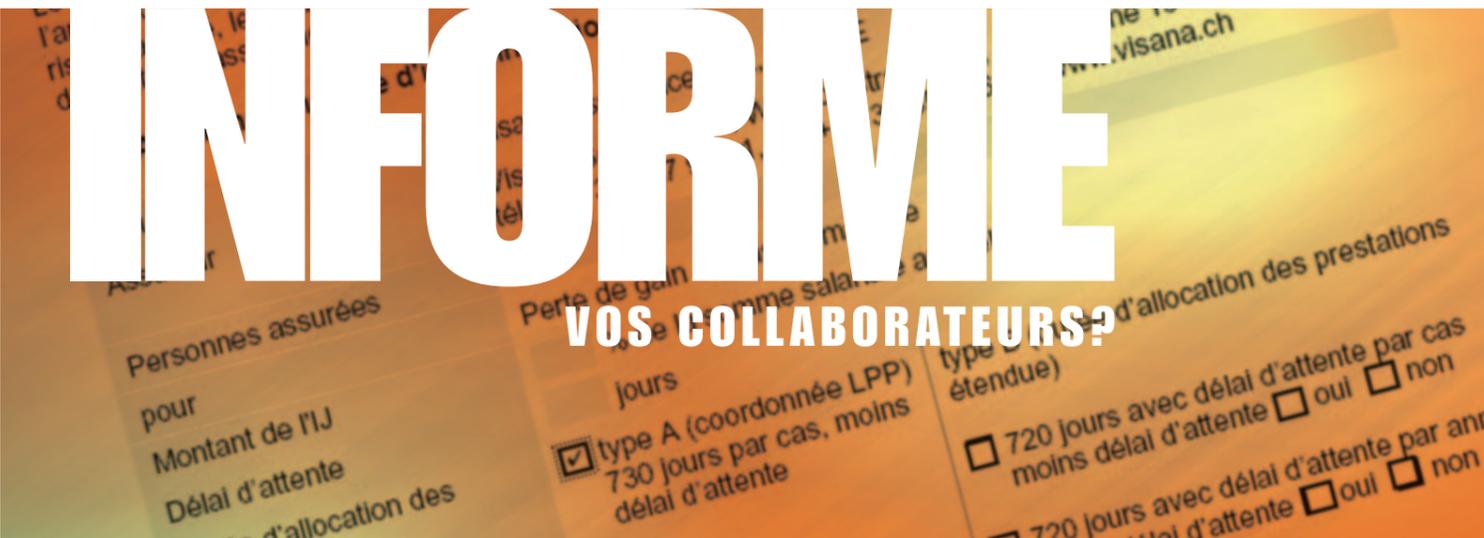
La responsable du personnel ne cache pas que ces entretiens apportent également un avantage financier à la clinique: «Durant la première moitié de 2007, nous avons enregistré une diminution des absences de 15% par rapport à la même période l'année précédente.» Bien entendu, il serait exagéré de conclure que cette diminution est due uniquement à l'introduction de la gestion des absences, mais il y aurait tout de même un lien selon elle.

«Grâce aux bonnes expériences et à l'excellente collaboration avec la Visana et SIZ Care SA, qui encadre les absences de longue durée, nous tirons un bilan très positif après une année, et allons poursuivre sur cette voie. Notre objectif est que les supérieurs hiérarchiques puissent mener ces entretiens de façon systématique et que le taux passe bientôt à 100%.»

Stephan Fischer Communication d'entreprise

Mémento pour les collaborateurs au sujet de l'assurance-maladie d'indemnités journalières et/ou de l'assurance complémentaire LAA

AVEZ-VOUS DÉJÀ



En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de renseigner vos collaborateurs sur le contenu du contrat d'assurance.

Nous avons créé un formulaire interactif qui vous aidera à remplir votre obligation légale selon l'article 3 de la loi sur le contrat d'assurance (LCA). Vous trouverez le «Mémento pour les collaborateurs au sujet de l'assurance-maladie d'indemnités journalières et/ou de l'assurance complémentaire LAA» sous www.visana.ch > Clients entreprises > Service > Formulaires

Vous y sont proposés encore d'autres outils susceptibles de vous rendre service. Venez donc nous trouver!

Souhaitez-vous un extrait de notre mémento interactif?

Extrait du formulaire interactif de Visana. Le document est divisé en sections: 1. Assurance-maladie d'indemnités journalières (LAI) selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), 2. Assurance complémentaire LAA selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA). Il contient des champs à remplir pour les données personnelles de l'assuré et de l'employeur, ainsi que des options à sélectionner concernant les prestations et les conditions de l'assurance.

LES ENTREPRISES SUISSES PIÉGÉES PAR LE

VIEILLISSEMENT?

La moyenne d'âge de la population ne cesse d'augmenter. Cette évolution se manifeste aussi dans le monde du travail. Les entreprises suisses y sont mal préparées, ne disposant pas de connaissances suffisantes sur la structure d'âge de leurs propres salariés ni sur les possibilités adéquates de formation continue.

Les entreprises suisses sont en principe pleinement conscientes des changements démographiques. Dans une enquête menée auprès de 500 entreprises, le changement démographique est au premier rang des grandes tâches que celles-ci se sont fixées pour l'avenir – avant même les questions de la mondialisation et du progrès technique. Et pourtant, les entreprises suisses sont insuffisamment préparées. Dans une étude menée sur le plan international (comprenant sept Etats de l'UE et la Suisse), la Suisse est mal notée, puisqu'elle occupe l'avant-dernière place.

Bilan peu glorieux

Parmi les sept Etats européens avec lesquels la Suisse est comparée, seules les entreprises françaises présentent une moins bonne préparation au vieillissement des effectifs. Tel est le résultat, incitant à la modestie, d'une étude de l'Institut Adecco à Londres, qui s'est penché en 2006 et 2007 sur 500 entreprises de différents secteurs et de différentes tailles dans chaque pays pour établir l'«Analyse des aptitudes démographiques». L'index ainsi établi permet de tirer des conclusions sur la façon dont les entreprises sont armées pour faire face au vieillissement de leurs effectifs.

Avec une moyenne de 174 points, sur un total possible de 400, les entreprises suisses ne se classent qu'au septième rang, derrière la Grande-Bretagne (189 points), l'Italie (186), la Bel-

gique et l'Espagne (185 les deux) ainsi que les Pays-Bas et l'Allemagne. Seuls les Français, avec 172 points seulement, ont un moins bon résultat.

Les plans de mesures font défaut

Près de la moitié des entreprises suisses examinées n'ont pas établi de plans ni pris de mesures pour réagir aux changements démographiques. Soixante pour cent des entreprises n'ont pas pu donner d'indications sur la structure d'âge de leur personnel. Peu d'entreprises offrent à leurs collaborateurs suffisamment de possibilités d'adaptation professionnelle et dans la variété requise. Et les collaborateurs qui font usage de ces possibilités ne sont guère nombreux, surtout dans la classe d'âge des plus de 45 ans.

Pour les entreprises suisses, par rapport aux cinq champs d'action sur lesquels portait l'étude Adecco, il est ressorti pour l'essentiel les éléments suivants:

- **S'adresser dans une plus large mesure aux collaborateurs âgés**

En ce qui concerne la gestion de la carrière, la Suisse se retrouve avant-dernière; toutefois, il existe une offre supérieure à la moyenne pour les programmes d'accompagne-

Le travail de demain en mire

L'Institut Adecco, qui a son siège à Londres, est un carrefour de discussion et d'échange pour l'étude des questions liées au travail dans le futur. Il établit chaque année une «Analyse des aptitudes démographiques», qui représente un indicateur de l'état de préparation des entreprises face à une population (active) vieillissante en Europe. L'Institut Adecco a été fondé en 2006 par Adecco, numéro 1 mondial pour les prestations de services relatives au personnel, qui réalise un chiffre d'affaires de 33,6 milliards de francs (2006). Cette entreprise, qui a son siège en Suisse, offre à ses entreprises clientes et partenaires qualifiés des solutions modulables dans le domaine de la gestion du personnel.

www.adecco-institute.com